



COMITE DE PILOTAGE N°05 DES 17, 18 ET 19 OCTOBRE 2019 A BRAZZAVILLE

Relevé de décisions et conclusions

Sujets	Décisions et conclusions
Cérémonie de lancement officiel de la phase d'envol à l'IFC	Le comité de pilotage (COPIL) se félicite de la bonne tenue et de la qualité des débats lors de la journée de lancement de la phase d'envol le 17 octobre 2019 à l'Institut français du Congo (IFC) et remercie l'Ambassade de France pour son soutien ainsi que l'ensemble des intervenants. A cet effet, un compte rendu sera produit et remis à l'ensemble des membres du PCPA Congo.
Les participants	Le COPIL regrette l'absence des pouvoirs publics (membres de droits) congolais à sa session d'octobre 2019. Il a accueilli Michel Tarran, délégué aux relations avec la société civile au ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères.
CR du COPIL de mars 2019	Le Compte rendu du COPIL de mars 2019 a été adopté avec amendements.
Projets « Agir ensemble pour la défense des droits des minorités et des groupes vulnérables »	Echanges entre pairs : le programme des échanges entre pairs doit être rapidement défini et les rapports de missions seront diffusés à l'ensemble des membres de l'Assemblée plénière (AP). Le COPIL a demandé à la cellule exécutive (CE) d'envoyer le premier rapport de mission d'échanges entre pairs réalisé en mars 2019 aux membres de l'AP. Microprojets IEDDH : le COPIL enverra un courrier demandant au porteur ADUR de remettre les rapports intermédiaires financier et technique le 31 octobre 2019 à la cellule exécutive dernier délai. Le COPIL rappelle que la mise en œuvre des activités des microprojets doit être terminée au 31 décembre 2019 et qu'il n'y aura aucune prolongation possible.
Communication	La mise en œuvre du plan de communication de la phase sera présentée par la CE au prochain COPIL.
Compte-rendu des activités	Les réunions de restitution de COPIL sont préparées par les membres COPIL et l'animateur local. Celles concernant la restitution du COPIL 5 d'octobre, auront deux points à l'ordre du jour : la restitution du COPIL et le travail sur les plans de renforcement de capacités dans les localités. Les synthèses faites par les animateurs locaux sont communiquées en amont des réunions de restitution aux membres de COPIL. Une note-guide sera établie pour l'animateur local et les membres du COPIL pour préparer cette réunion. Capitalisation de la phase 2014-2018 : la version électronique du rapport de capitalisation de la phase 2014-2018 sera envoyée aux membres de l'AP.
Point sur le suivi des décisions du COPIL précédent	Cotisations : plusieurs relances seront faites par la CE avec le 31 décembre 2019 comme date butoir. Il est rappelé que comme dans les précédents fonds d'appuis aux projets (FAP), les membres n'étant pas à jour de cotisations, ne seront pas éligibles aux FAP. Les membres du COPIL appuieront la cellule exécutive pour faire passer le message. Loi sur les associations : le COPIL demande à la commission chargée de la loi sur les associations de rester en veille. Formation interdépartementale : report de la formation prévue sur les

Sujets	Décisions et conclusions
	politiques publiques, elle sera programmée lorsque les dynamiques locales et nationales seront sélectionnées.
Etude d'impact	Le COPIL a apporté des compléments et validé le projet de termes de référence de l'étude d'impact. Il a notamment inclus la question des jeunes, de l'impact socio-économique sur les bénéficiaires finaux et des collaborations entre acteurs congolais et français.
Stratégie de sortie	Le COPIL, après avoir échangé, mandate un groupe de travail pour présenter d'ici le prochain COPIL des scénarii de stratégies de sortie. Un fascicule sur l'intérêt pour les collectivités territoriales de travailler avec des OSC sera élaboré. Un premier jet sera proposé par la cellule et le CFSI au prochain COPIL.
Chronogramme	Le chronogramme des prochains mois présenté a été adopté : <ul style="list-style-type: none"> - Nov 2019 : lancer l'appel d'offre pour l'étude d'impact final du PCPA ; finir l'élaboration des plans de renforcement des capacités par localité ; - Nov-déc 2019 : dépôt des plans d'actions pour les dynamiques locales et nationales ; - 31 Déc 2019 : fin des microprojets IEDDH ; fin de la collecte des cotisations statutaires ; - Décembre 2019- jan 2020 : début de l'accompagnement pour la constitution de dynamiques collectives locales et nationales ; - 1er trim. 2020 : dépôt à la première instruction des plans d'actions des dynamiques locales et nationales pour financement ; Rédaction d'un livret à destination des Collectivités territoriales ; Tenue du séminaire final IEDDH (sous réserve de la validation de l'Union européenne). - Avril 2020 : 1^{ère} formation interdépartementale (communication) ; - Avril-mai 2020 : dépôt à la deuxième instruction des plans d'actions des dynamiques locales et nationales pour financement.
Prochain COPIL	Date du prochain COPIL est fixée aux 27 et 28 mars 2020 . Cette prochaine session du COPIL se tiendra sous la présidence de Bertin Olokawe avec comme co-présidents Klément Mvémbé et d'Agnès Rossetti .

Fait à Brazzaville, le 19 octobre 2019

La Présidente

Agnès Rossetti